



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : HEMATOLOGIE CLINIQUE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme du SAMU.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges au cœur de la France (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Hématologie Clinique - Oncologie Médicale - Hôpital de jour médical

Pôle de rattachement : Pôle de Médecine B

Chef de service : **Dr Abdallah MAAKAROUN** ; 0248484962 ; abdallah.maakaroun@ch-bourges.fr

Composition de l'équipe médicale : Hématologie : 2 PH temps plein. Oncologie : 2 praticiens cliniciens et un assistant associé

Nombre de lits : 20 (15 Hématologie ; 5 Oncologie) dont 3 identifiés soins palliatifs ; DMS 9 jours.

Nombre de places : 20 (hôpital de jour mutualisé avec les autres spécialités médicales, au même étage que le secteur d'hospitalisation). Activité hématologie-oncologie : 75 % des passages.

Equipe de coordination infirmière de parcours

RCP onco-hémato hebdomadaire sur place (cf. référentiel régional en Onco-hématologie) : discussion de dossiers ne relevant pas de recours, participation anatomo-pathologiste, biologiste, radiologue et

radiothérapeute.
Utilisation du DCC (dossier communicant en cancérologie)

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Service d'hématologie et thérapie cellulaire

Pôle de rattachement : Pôle de Cancérologie-Urologie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Emmanuel Gyan emmanuel.gyan@univ-tours.fr
0247473712

Composition de l'équipe médicale :

- Pr Emmanuel Gyan, PU-PH, chef de service
- Dr Alban Villate, PH, médecin allogreffeur
- Dr Martin Eloit, Assistant spécialiste
- Dr Thomas Chalopin, Chef de clinique-assistant,
- Dr Laurianne Drieu La Rochelle, PH
- Dr Antoine Machet, PH
- Dr Marjan Ertault de la Bretonnière, PH,
- Dr Lotfi Benboubker, PH, hémovigilant
- Dr Caroline Dartigeas, PH
- Dr Djamel Kharef, Praticien Attaché Associé

Nombre de lits : 35

Nombre de places : 10

Plateau technique : Autogreffe, allogreffe, CAR-T cells, phases précoces

Autres : Le service d'HTC porte un projet hospitalo-universitaire avec pour ambition une prise en charge globale pluriprofessionnelle des patients, l'enseignement des étudiants en médecine et paramédicaux, ainsi qu'une activité soutenue de recherche clinique, dont les phases précoces dans les hémopathies malignes lymphoïdes et myéloïdes. Le service d'hématologie et thérapie cellulaire s'inscrit dans les réseaux nationaux constitués par les groupes coopérateurs et contribue aux essais cliniques et aux recommandations de sociétés savantes.

5. Missions confiées

- Prise en charge diagnostique et thérapeutique des hémopathies de l'adulte, à l'exception de celles nécessitant des traitements intensifs, en hospitalisation (complète et de jour)
- Prescription des chimiothérapies sur le logiciel CHIMIO®
- Assurer une consultation d'hématologie clinique « polyvalente »
- Répondre aux demandes d'avis internes
- Poursuivre le développement de la chimiothérapie à domicile et les liens avec les autres établissements du GHT
- Favoriser le retour précoce au CH de Bourges des patients adressés au CHU ou au CHR pour des traitements intensifs.
- Réaliser les prélèvements médullaires.

6. Les compétences à développer

- Acquisition d'expérience clinique large en Hématologie comprenant le diagnostic, le traitement et le suivi des hémopathies malignes (myélomes, lymphomes, myélodysplasies..) mais aussi les hémoglobinopathies, les cytopénies auto-immunes, les thrombophilies...
- Participer à la formation des internes, des soignants et des étudiants
- Participer aux réunions d'information avec les associations des usagers.

7. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil : participation à l'astreinte opérationnelle spécifique au service
- Au CHU de Tours : participation à l'astreinte Sénior de nuit, des jours fériés et de week-end.

8. Les valences (enseignement/ recherche)

- Participation à l'enseignement des internes et des étudiants hospitaliers, notamment par visioconférence
- Développer les inclusions dans les essais cliniques (avec le soutien de l'équipe mobile régionale de

recherche clinique)
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Consultations externes avec équipe d'infirmières pour les prélèvements sanguins et médullaires Circuit organisé avec le CHU pour les examens d'hématologie spécialisée Plateau d'imagerie. Service anatomo-pathologie.
10. Logement par l'établissement d'accueil
OUI
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Nomination possible sur poste de praticien hospitalier
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera le CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
OUI
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Coopérations fortes existantes dans le cadre du groupe Hématocentre ; RCP de recours régionale par visioconférence tous les 15 jours ; soins gradués déjà organisés. Accueil de médecins hors-UE dans le cadre de DFMS-DFMSA depuis novembre 2017 ; Accueil d'étudiants hospitaliers depuis septembre 2018.